



Dealer Garantie pour les voitures neuves : prix d'achat

Puissance	1 an	2 ans
0-59 KW	€ 75,47	€ 150,94
59-74 KW	€ 81,45	€ 162,90
74-110 KW	€ 96,67	€ 193,33
110-147 KW	€ 122,77	€ 245,53
147-195 KW	€ 135,46	€ 270,91

Astuce : Pensez-vous à développer une activité d'importation ou de commercialiser des marques émergentes? Ce service est le plus approprié !



Gold Cover pour les voitures d'occasion : prix d'achat

Voitures d'occasion entre 0 et 2 ans

Puissance	1 an	2 ans	3 ans
0-59 KW	€ 108,82	€ 257,17	€ 405,53
59-74 KW	€ 118,33	€ 285,71	€ 453,09
74-110 KW	€ 142,51	€ 358,26	€ 574,01
110-147 KW	€ 184,00	€ 482,72	€ 781,45
147-195 KW	€ 204,17	€ 543,25	€ 882,32

Voitures d'occasion entre 2 et 7 ans

Puissance	1 an	2 ans	3 ans
0-59 KW	€ 264,11	€ 528,23	€ 792,34
59-74 KW	€ 310,98	€ 621,96	€ 932,94
74-110 KW	€ 430,14	€ 860,29	€ 1290,43
110-147 KW	€ 634,56	€ 1269,12	€ 1903,69
147-195 KW	€ 733,97	€ 1467,94	€ 2201,91



Bumper2Bumper Cover pour les voitures neuves + Dealer Garantie : prix d'achat

Puissance	2+1	2+3
0-59 KW	€ 280,62	€ 539,97
59-74 KW	€ 311,61	€ 609,01
74-110 KW	€ 390,40	€ 784,55
110-147 KW	€ 525,58	€ 1085,67
147-195 KW	€ 591,31	€ 1232,10



Dealer Garantie pour les voitures neuves

Cette Garantie a spécialement été développée pour répondre à vos besoins. A l'achat d'une voiture neuve, les pièces de rechange sont couvertes par la garantie usine, ce qui n'est pas toujours le cas pour **la main d'oeuvre**. Avec cette garantie, nous prenons les heures de travail * pour notre compte. **De cette façon, vous ne prenez aucun risque!**

Qu'est-ce qui est couvert ?

Les heures de travail en cas de dommages mécaniques, électriques ou électroniques dans la première ou deuxième année après l'achat.

Garantie pour voitures neuves et d'occasion

La couverture idéale pour votre entreprise, vos clients et tous les types de voitures, y compris électriques, hybrides et CNG.



Gold Cover pour les voitures d'occasion

Offre en supplément à la garantie légale jusqu'à 3 ans d'extension de garantie à vos clients ce qui **renforce le lien entre le client et votre entreprise**.

Qu'est-ce qui est couvert ?

Toutes les pièces de la voiture sont couvertes, sauf:

- Carrosserie
- Sièges et garnitures intérieures
- Vitres, pare-brise et éclairage
- Joints en caoutchouc de la carrosserie
- Siège chauffant
- Système d'échappement
- Batterie
- Amortisseur
- Pièces d'usure (par exemple: plaquettes et disques de frein, etc.)



Bumper2Bumper Cover : la garantie supplémentaire pour les voitures neuves

Tous les composants et pièces du véhicule sont couverts sauf : pièces d'usure (par exemple: plaquettes et disques de frein) **+ Dealer Garantie, incluse !**

*Demandez les termes et conditions de Traxio Garantie



(!) Tous les tarifs sont hors tva

Installez le logiciel d'inscription (CHS) sur votre ordinateur

Surfez sur www.ewmgroup.com/applications et téléchargez le logiciel. Ce logiciel vous permet de donner un certificat de garantie à votre client.

Allons-y!

Contactez TRAXIO Garantie

Avant de pouvoir commencer, vous concluez un contrat avec Traxio Garantie.

Facturation et administration

Chaque mois, vous recevez un relevé des garanties enregistrées.

Avez-vous une question ? Contactez nous !

Gestion des sinistres :

tel : 03/376 31 76

@ : traxio@spb.be

Administration :

tel : 03/870 60 09

@ : warranty@spb.be

Équipe commerciale :

tel : 03/870 60 04

@ : sales@spb.be

En cas de dommage il n'y a pas de limite kilométrique.

Estimation et validation

Fournissez à nos spécialistes automobiles un devis détaillé reprenant les pièces et la main d'oeuvre. Vous recevrez ensuite l'acceptation du dossier ou une demande de renseignements supplémentaires.

Contactez nos spécialistes automobiles

Par e-mail: traxio@spb.be,
ou par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h au numéro : 03/376 31 76

L'accord de réparation

Après acceptation, vous pouvez effectuer la réparation et envoyer la facture à notre service administratif. Les factures sont payées dans les 14 jours.

Client satisfait !

Important : au moment de la souscription le véhicule ne peut être âgé de plus de 7 ans et un maximum de 150 000 km. Ceci s'applique à tout le programme de garantie TRAXIO.

Ce service est commercialisé par SPB Benelux srl FSMA.102042A